

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 37

N°070

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 MARS 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 28 mars**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 mars 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Fethi CHOUDER

Madame Sylvie DUCATTEAU

Monsieur Kilani KAMALA

Madame Alice FAGARD

Monsieur Jean-Yves VANNIER

Monsieur Hakim RACHEDI

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Nourredine KADDOURI

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Sofienne KARROUMI

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Madame Evelyne YONNET

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

---

Direction Générale Adjointe Ressources/ MAIRE/

**OBJET : Personnel communal : Création de trois postes d'agent de proximité dans les boutiques de quartiers et d'un agent d'accueil à la maison pour tous Berty Albrecht**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 3 ;

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relations à la Fonction Publique Territoriale notamment son article 34 ;

Vu l'avis du comité technique du 15 novembre 2017 relatif à l'évolution de l'organisation de la direction de la citoyenneté et démocratie locale,

Vu le tableau des effectifs de la collectivité ;

Vu le budget communal ;

Considérant la nécessité de prendre en compte les modifications d'organisation et les besoins des services, les mouvements de personnel ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

**DELIBERE :**

**DECIDE** la création de quatre emplois à temps complet suivants :

- trois emplois d'adjoints administratifs ou d'adjoints administratifs principaux pour exercer les fonctions d'agents de proximité rattachés aux maisons de quartiers.
- un emploi d'adjoint administratif ou d'adjoint administratif principal pour exercer les fonctions d'agent d'accueil rattaché à la maison pour tous Berty Albrecht.

Etant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent aux grades statutaires retenus.

**AUTORISE** le recrutement d'un candidat justifiant d'un diplôme de niveau IV ou V et étant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu.

La rémunération sera déterminée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.

**AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce dossier.

**DIT** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

**DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de cet agent seront inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice en cours.

Reçu en préfecture le : 30/03/18

Publié le : 30/03/18

Certifié exécutoire : 30/03/18

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

